

COTE DES LEGENDES E.LECLERC rappelle Américain thon



- Noms des modèles ou références concernés : **Américain thon**
- Marque : **sans marque**
- GTIN 0207604026898 Lot 12/07 Date limite de consommation 12/07/2022
- GTIN 0207604026898 Lot 13/07 Date limite de consommation 13/07/2022
- Conditionnements : **Sachet 360g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 11/07/2022 au 13/07/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **LE FOLGOËT**
- Distributeurs : **E.Leclerc Le Folgoët**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Sandwich contenant de la feuille de chêne rappelée pour risque de Listeria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0298830955**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre